



Insecticide DK

- Insecticide homologué par le Ministère l'Ecologie et du Développement Durable sous le n° 8000127 pour la désinsectisation des logements, des matériels
- d'élevage et de transport des animaux domestiques.
- Efficace sur les insectes volants comme rampants.
- Double action : par contact et par ingestion.
- Effet choc et efficacité longue durée.
- Au Pin des Landes.

COMPOSITION :

Concentré émulsionnable (EC) contenant de Deltaméthrine n° CAS 52918-63-5 : 1,88 g/l.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES :

- Aspect : liquide limpide
- Couleur : légèrement jaune
- Odeur : Pin
- Masse volumique (20° C) : 0,950 g/cm³
- pH dilué (à 2 %) : 6,5
- Eviter les mélanges avec d'autres produits



DOSAGE ET MODE D'EMPLOI :

- **Traitement par arrosage :** Diluer 50 ml de SANITERPEN Insecticide DK dans 2,5 litres d'eau froide pour traiter 9,5 à 10 m². En cas de surfaces poreuses (béton, ciment, terre battue,...), il est recommandé de doubler la quantité d'eau.
- **Traitement par pulvérisation :** Diluer 50 ml de SANITERPEN Insecticide DK dans 0,5 litres d'eau froide pour traiter 9,5 à 10 m². En cas de surfaces poreuses (béton, ciment, terre battue,...), il est recommandé de doubler la quantité d'eau. Bien agiter avant l'emploi. Appliquer la solution sur le sol, les murs, le plafond, les contours de fenêtres et de portes. Faire un premier traitement, à renouveler une semaine plus tard puis renouveler l'application toutes les 4 à 6 semaines. En période estivale, traiter aux heures les plus fraîches de la journée et en cas de fortes chaleurs, augmenter la fréquence de traitement.
- **Avec blanchiment :** Ajouter 250 g de blanc neutre pour 1 litre de solution insecticide, pour 9,5 à 10 m².
- **Mode d'emploi :** Bien agiter avant l'emploi. Appliquer la solution sur le sol, les murs, le plafond, les contours de fenêtres et de portes. Faire un premier traitement, à renouveler une semaine plus tard puis renouveler l'application toutes les 4 à 6 semaines. En période estivale, traiter aux heures les plus fraîches de la journée et en cas de fortes chaleurs, augmenter la fréquence de traitement.

CONDITIONNEMENTS :

Flacon 1 litre : carton de 6 : code article 4045

Bidon 5 litres : carton de 4 : code article 4044

Fût 200 litres : code article 4046

PRECAUTIONS D'EMPLOI :



• Irritant pour les yeux et la peau • Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique • Conserver hors de portée des enfants • Eviter le contact avec la peau • Eviter le contact avec les yeux • Porter des gants appropriés • En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste • En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette) • En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette • Contient du dipentène, peut déclencher une réaction allergique • Ne pas utiliser en présence d'animaux, dans les locaux destinés au stockage des denrées alimentaires • Pour nettoyer les mangeoires ou les abreuvoirs souillés par ce produit, laver abondamment à l'eau • Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé • Sur ces bases, conduire les traitements selon les bonnes pratiques • Utiliser les biocides avec précaution. Avant utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant les produits • Le produit dilué peut être rejeté à l'égout. Bien vider et bien rincer l'emballage avant de le jeter avec les ordures ménagères. Rincer le matériel à l'eau claire après utilisation. Respecter les mesures de sécurité usuelles pour utilisation des produits chimiques. Stocker dans des conditions normales de température.



NOTRE ENGAGEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Ce produit a été conçu et fabriqué en France sous un système de management intégré certifié ISO 9001 (qualité), ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (santé et sécurité).

Ces certifications consacrent notre engagement dans le DÉVELOPPEMENT DURABLE basé sur le développement de produits éco-conçus, respectueux de l'environnement et de la sécurité des utilisateurs et sur l'utilisation de matières premières d'origine naturelle issues, pour l'essentiel, du Pin des Landes dont le massif forestier est géré et renouvelé.

